

dossier
de presse
automne 08



Agriculture & biodiversité au programme

En Auvergne, 20 agriculteurs engagés sur la base du volontariat expérimentent un nouveau dispositif mis en place par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Ce programme vise à favoriser la préservation de la biodiversité dans leurs exploitations.



Contact presse : Marc Chaumeix - Agence Qui Plus Est - Tél.: 04 73 74 62 35
Port. : 06 82 17 10 86 - marc.chaumeix@quiplusest.com - www.quiplusest.com



Sommaire

« Agriculture & biodiversité »

- Un programme expérimental d'envergure p.3 et 4
- Pour la LPO, la protection de l'environnement est une seconde nature p.5
- 3 réseaux agricoles réellement impliqués dans la démarche p.6
- 20 agriculteurs volontaires en Auvergne p.7
- Présentation des principaux enjeux liés
à la biodiversité sur les 20 exploitations concernées p.8 et 9
- La preuve par 4 : témoignages d'agriculteurs
de l'Allier, du Cantal, de Haute-Loire et du Puy de Dôme p.10 et 11



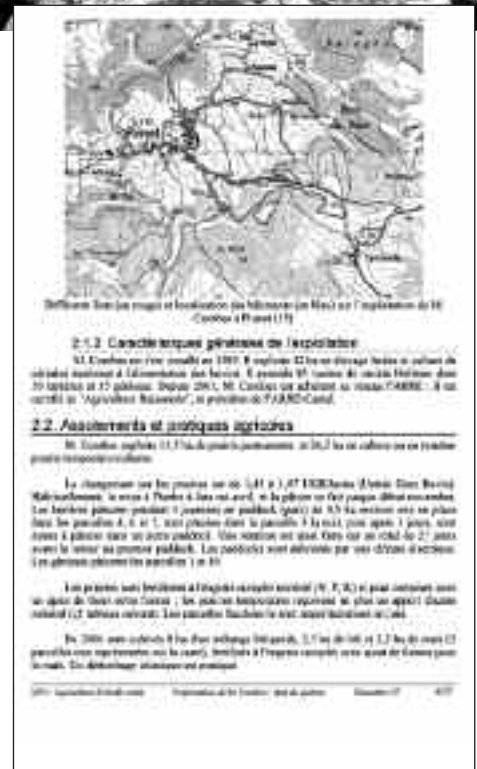
« Agriculture & biodiversité » un programme expérimental d'envergure

Initié au plan national par La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en partenariat avec 3 réseaux agricoles d'envergure, le programme "Agriculture et biodiversité" permet de préserver et développer la diversité de la faune et la flore dans les exploitations. En Auvergne, 20 agriculteurs représentant diverses pratiques d'élevage (bovin, ovin, culture céréalière...) se sont portés volontaires pour expérimenter le dispositif. Après une année consacrée aux diagnostics dans chacune des exploitations, les plans de gestion ont été validés par les agriculteurs et les premières mesures sont actuellement mises en place.

Agriculture et biodiversité : deux idées incompatibles ? Bien au contraire, leurs relations sont multiples. La diversité des types d'agriculture combinée aux conditions du milieu (climat, sol, altitude) est à l'origine des spécificités faunistiques et floristiques de nombreux paysages. On retrouve ainsi des espèces préférant les milieux forestiers dans les bocages, des oiseaux de steppes dans les plaines céréalières. Cependant, les activités agricoles sont aussi jugées comme étant la première cause de perte de biodiversité, avec en premier lieu l'intensification de l'agriculture et son utilisation de pesticides, de fertilisants, les suppressions de haies, bandes herbeuses et prairies permanentes ou encore la réduction du nombre d'espèces cultivées. Cette perte de biodiversité est devenue l'une des préoccupations majeures au niveau européen. Mais comment augmenter la biodiversité dans les exploitations agricoles ?



crédit photo : Romain Riols



En France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) décide de lancer en 2004 le programme "Agriculture et biodiversité", programme expérimental de reconquête de la biodiversité en milieu agricole. En effet, la diversité des oiseaux dans les écosystèmes liés à l'agriculture est généralement un bon indicateur de la biodiversité. Forte du constat alarmant que l'agriculture est en partie responsable de la diminution de la population de 13 des 20 espèces d'oiseaux les plus courantes en France (certaines ont perdu près de 50% de leurs effectifs). La LPO élabore le programme en concertation directe avec trois réseaux d'agriculteurs sensibilisés à l'Agriculture Biologique (FNAB), à l'Agriculture Durable (FNCIVAM) et à l'Agriculture Raisonnée (FARRE). Sur l'ensemble du territoire national, 150 exploitations réparties dans une vingtaine de départements se sont engagées, sur la base du volontariat, dans cette démarche environnementale.

Ce programme d'expérimentation, qui se déroule sur 5 années, comprend 3 phases : la réalisation d'un diagnostic biodiversité sur le terrain, la recommandation d'un plan de gestion puis le suivi des actions mises en œuvre par les agriculteurs, en collaboration avec les techniciens des différents organismes. Car la biodiversité est aussi un atout pour l'agriculture, un moyen de donner sens aux pratiques agricoles et permet d'engager le dialogue entre les agriculteurs et les associations de protection de la nature.*

La LPO Auvergne prend le relais... ... et 20 agriculteurs participent au programme

Région au patrimoine géologique, volcanique, aquatique varié et unique en Europe, l'Auvergne abrite une biodiversité particulièrement riche : zones alluviales, coteaux secs, forêts de plaine, zones humides de plaine et de montagne, gorges et vallées collinéennes... La région et son éventail d'espèces animales et végétales constituent un atout écologique majeur. Mais c'est un milieu fragile qu'il faut préserver. L'Auvergne concentre 430 zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF), 12 zones de protection spéciale pour la conservation des oiseaux (ZPS), 5 réserves naturelles nationales, 2 Parcs naturels régionaux (Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Parc naturel régional Livradois-Forez). Avec 60% de son territoire dédié à l'agriculture, l'Auvergne est aussi la plus vaste prairie naturelle de France. Autant de raisons donc de suivre de près le programme « agriculture et biodiversité ».



crédit photo : Romain Riols



crédit photo : LPO-Auvergne

C'est en 2006 que la LPO Auvergne lance son dispositif pour améliorer la biodiversité et les paysages des exploitations de 20 agriculteurs volontaires, issus des trois réseaux agricoles, engagés dans le programme. Toutes les pratiques d'élevage (bovin, ovin, caprin, porcin, volailles) et de cultures céréalières sont représentées. Comme l'explique Jean-Christophe Gigault, Directeur de la LPO Auvergne et coordinateur du dispositif sur la région : "Réparties dans les quatre départements, ces

exploitations sont situées dans des environnements très divers, allant des Combrailles à la Plaine de Limagne, de l'Yssingelais à la Chataigneraie cantalienne, en passant par les Monts du Sancy et le Plateau du Cézallier. L'expérience est d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur la volonté de l'agriculteur auquel nous n'imposons rien, mais à qui nous expliquons tout". En effet, il ne s'agit pas de tout révolutionner mais plutôt de sensibiliser les agriculteurs de manière à ce qu'ils intègrent les préoccupations environnementales dans la conduite de leur exploitation et ainsi favoriser le retour d'espèces disparues ou menacées. Après une année consacrée aux diagnostics dans chacune des exploitations, les plans de gestion ont été validés par les agriculteurs et les premières mesures sont actuellement mises en place.

* Le programme "Agriculture & biodiversité" est réalisé grâce aux soutiens financiers de plusieurs partenaires : l'État avec le F.N.A.D.T. (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) et le Conseil Régional d'Auvergne ; le Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire ; le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; Nature et Découvertes et le Crédit Agricole. Initié par la LPO, ce programme est mené en étroite collaboration avec 3 réseaux agricoles : FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement) ; FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) et le FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).

Renseignements programme "Agriculture & biodiversité" :
LPO Auvergne - 2 bis, rue du clos Perret - 63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 36 39 79 - Mail : lpo-auvergne.prigaux@orange.fr



Pour la LPO, la protection de l'environnement est une seconde nature

Née en 1912 et reconnue d'utilité publique depuis 1986, l'association nationale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) compte plus de 43500 membres. Représentant officiel de BirdLife International en France depuis 1993, elle met tout en œuvre, grâce à la participation et aux actions de ses membres, abonnés, donateurs, bénévoles et autres sympathisants, pour "la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées", et plus globalement pour la biodiversité.

Encourager les initiatives individuelles et collectives en faveur de la nature, travailler avec les populations et les acteurs locaux présents sur le territoire, contribuer au développement économique durable et à l'épanouissement social et culturel, partager ses connaissances sur le patrimoine naturel avec le plus grand nombre, faciliter l'accès à l'observation de la nature... sont autant de missions qui tiennent à cœur aux membres de la LPO. Ces missions démontrent également le rôle indispensable que joue la LPO dans la sensibilisation pour la protection de la nature. À titre d'exemple, chaque année, elle accueille plus de 3000 oiseaux blessés dans ses centres de soins pour oiseaux sauvages, souvent victimes des effets nocifs de certaines activités humaines. Des études et expertises sur les richesses naturelles sont ainsi menées pour répertorier les espèces menacées. C'est en s'engageant dans des actions de protection d'espèces sensibles et des milieux naturels que la LPO veille sur la biodiversité.



crédit photo : Romain Riols

La LPO en Auvergne

Créée en 1971, la LPO Auvergne qui regroupe plus de 1600 membres, est la plus importante organisation de protection de la nature de la région et fait partie des 21 délégations de la LPO en France. Acteur incontournable de l'éducation et du tourisme nature en Auvergne, la LPO est présente sur le terrain comme sur les bancs de l'école ou encore à travers divers ouvrages pour communiquer et sensibiliser à la cause de la protection de l'environnement et des espèces qui y trouvent refuge.

La LPO Auvergne, c'est une vie associative dynamique représentée par des groupes présents sur l'ensemble des 4 départements de la région, notamment sur les grandes agglomérations auvergnates. Ainsi, 11 groupes locaux représentent la LPO en Auvergne (Montluçon, Moulins, Vichy, Cournon, Issoire, Riom, Thiers, Ambert, Chaîne des Puys, Cantal, Haute-Loire).



3 réseaux agricoles réellement impliqués dans la démarche

- **FARRE : le Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement**

Le FARRE, une association interprofessionnelle créée en 1993 et agréée association de protection de l'environnement, a pour vocation de faire connaître l'agriculture raisonnée et de contribuer à sa généralisation. L'agriculture raisonnée, c'est avant tout une démarche globale de gestion des exploitations qui vise à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, tout en garantissant la rentabilité économique des exploitations. Avec plus de 1000 membres à son actif comptant un réseau d'exploitations agricoles et de Fermes de Rencontres réparties sur tout le territoire, le FARRE est un interlocuteur privilégié pour le dialogue et le partage de l'expérience et du progrès, tant au niveau des professionnels que du monde non agricole.

- **FNAB : la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France**

La FNAB, créée en 1978, est un organisme professionnel à vocation syndicale qui fédère des groupements régionaux d'agrobiologistes. Visant un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique français, la FNAB est notamment partenaire du Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Plan Pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique et du Ministère de l'Ecologie. Elle travaille également avec les autres Ministères et institutions publiques, l'Agence Bio, les organisations d'aval de la filière, les organisations professionnelles agricoles, les organisations européennes et mondiales de l'agriculture biologique (IFOAM)... On compte actuellement 78 groupements d'Agriculteurs Biologiques au niveau départemental et 24 au niveau régional.



crédit : photo : LPO-Auvergne

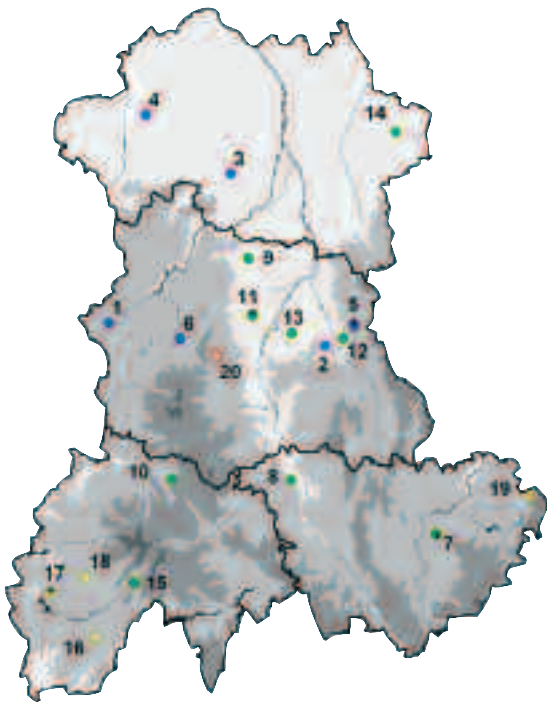
- **FNCIVAM : Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural**

Le réseau des CIVAM, né dans les années 1950 de l'association des instituteurs agricoles et de la ligue française de l'enseignement, se compose désormais de 170 groupes répartis sur 15 régions du territoire national. Depuis ses débuts, la défense de l'autonomie et de l'égalité des chances pour tous dans les territoires ruraux, par la diffusion du savoir, donne du sens à ce mouvement. Au fil des années et des crises agricoles, les CIVAM se sont engagés vers "d'autres modes de développement" : l'agriculture durable, l'agriculture biologique, la reconstruction de liens entre les populations rurales, agricoles et urbaines, l'éducation du consommateur et du citoyen, la valorisation des patrimoines et des savoirs ruraux...



20 agriculteurs volontaires en Auvergne

Lancé par la LPO Auvergne, en relation étroite avec trois réseaux agricoles sensibilisés à l'Agriculture Biologique (FNAB), à l'Agriculture Durable (FNCIVAM) et à l'Agriculture Raisonnée (FARRE), le programme « Agriculture & biodiversité » a vu l'adhésion de plusieurs exploitations. Au total, 20 agriculteurs volontaires, représentant tous les types d'élevage et de culture, se sont engagés dans ce dispositif pour l'amélioration de la biodiversité.



- exploitation FNAB
- exploitation FARRE
- exploitation FRCIVAM
- exploitation INRA

Allier :

- Bernard Dupré (Target) - (3)
Elevage bovin, céréales - FRCIVAM
- Didier Périchon (Louroux-Hodement) - (4)
Elevage ovin, céréales - FRCIVAM
- Serge Granger (Saint-Didier en Donjon)
Elevage bovin - FNAB - (14)

Cantal :

- Véronique et Daniel Delrieu (Vic / Cère) - (15)
Elevage bovin - FNAB
- Michel Combes (Prunet) - (16)
Elevage bovin, céréales - FARRE
- Paul Besson (Naucelles) - (17)
Elevage bovin, céréales - FARRE
- Manuel Cretois (Saint-Cernin) - (18)
Elevage bovin, céréales - FARRE
- Henri Chabaud (Marcenat) - (10)
Elevage bovin, - FNAB

Haute-Loire :

- François Vérôts (Rosières) - (7)
Polyculture, élevage bovin, porc
FNAB
- Christian Baissat (Brioude) - (8)
Polyculture, élevage avicole - FNAB

- Philippe Chatain (Riotord) - (19)
Elevage bovin - FARRE

Puy-de-Dôme :

- Laurent et Isabelle Fraisse (Voingt) - (1)
Elevage bovin, céréales - FRCIVAM
- Jean-Baptiste Navaron (Courpière) - (2)
Elevage caprin - FRCIVAM
- Ariane Naake (Vollere-ville) - (5)
Elevage bovin, céréales - FRCIVAM
- Guy Michel (Artonne) - (9)
Polyculture - FNAB
- Josianne Guy (Mazayes) - (6)
Polyculture - FRCIVAM
- Chantal Gascuel (Gerzat) - (11)
Polyculture - FNAB
- Olga et Paul Menadier (Courpière) - (12)
Elevage bovin, céréales - FNAB
- Catherine et Jean-Michel Genillier (Moissat) - (13)
Polyculture - FNAB
- Jean-Pierre Dulphy (St Genès Champanelle) - (20)
exploitation expérimentale INRA
Elevage ovin, céréales



Présentation des principaux enjeux liés à

Promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement tout en préservant et restaurant les zones humides (protection des zones humides, lutte contre l'érosion, valorisation des surfaces en herbe), tel est l'objectif principal du programme « Agriculture et Environnement » par la LPO. On retrouve entre autre le respect de la période de reproduction et de nidification (du 1er au 31 août) et l'entretien régulier des haies, la diversification des cultures sur un même îlot... Suite au diagnostic environnemental réalisé, voici l'exploitation de nos 20 agriculteurs auvergnats engagés dans le programme :



• **Bernard Dupré (Target)**

- restauration de mares
- amélioration du réseau de haies buissonnantes



• **Didier Périchon (Louroux-Hodement)**

- restauration et amélioration du maillage de haies buissonnantes



• **Serge Granger (St-Didier en Donjon)**

- protection des zones humides (berges, mares)
- amélioration du réseau de haies buissonnantes



• **Manuel Cretois (Saint-Cernin)**

- mise en place d'un réseau d'alignement d'arbres



• **Henri Chabaud (Marcenat)**

- amélioration du réseau d'alignement d'arbres.



• **François Vérots (Rosières)**

- restauration d'un maillage de haies buissonnantes et d'arbres sur les îlots cultivés
- protection de la pelouse sèche



• **Jean-Baptiste Navaron (Courpière)**

- création de mares, protection des prairies humides
- amélioration du réseau de haies et d'arbres



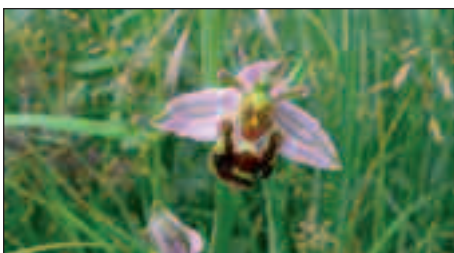
• **Ariane Naake (Vollereville)**

- création de mares



• **Guy Michel (Artonne)**

- mise en place d'un réseau d'arbres isolés, de haies buissonnantes et de bandes herbeuses



• **Jean-Pierre Dulphy (St Genès Champanelle)**

- Exploitation expérimentale INRA
- protection des pelouses à orchidées



• **Josianne Guy (Mazayes)**

- restauration du réseau d'alignement d'arbres

• exploitation FNAB

la biodiversité sur les 20 exploitations concernées

qualités paysagères et patrimoniales propres au territoire (maîtrise des ruissellements pluviaux, prévention des risques biodiversité ». Pour l'atteindre, quelques mesures simples, différentes pour chaque exploitation, sont ainsi préconisées (mai au 31 août) pour l'entretien des bandes enherbées et le fauchage, la non utilisation de fertilisants, la conservation environnemental et au plan de gestion établis à l'automne 2007, voici un aperçu des principaux enjeux détectés sur



• **Véronique et Daniel Delrieu (Vic / Cère)**

- protection des zones humides (prairies tourbeuses)
- amélioration du réseau d'alignement d'arbres.



• **Michel Combes (Prunet)**

- mise en place d'un réseau d'alignement d'arbres



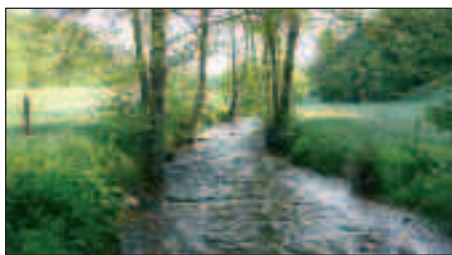
• **Paul Besson (Naucelles)**

- protection des zones humides (berges de ruisseaux, prairie humide)
- mise en place de bandes herbeuses sur les parcelles cultivées



• **Christian Baissat (Brioude)**

- mise en place d'un réseau de haies buissonnantes et d'arbres



• **Philippe Chatain (Riotord)**

- protection des zones humides (prairies humides)
- amélioration du réseau d'alignement d'arbres



• **Laurent et Isabelle Fraisse (Voingt)**

- restauration et protection des zones humides (étang, berges de rivière...), création de mares
- amélioration du réseau de haies



• **Chantal Gascuel (Gerzat)**

- entretien des roselières (fossés)
- amélioration du réseau de bandes herbeuses, de haies buissonnantes et d'arbres.



• **Olga et Paul Menadier (Courpière)**

- mise en place d'un réseau de haies buissonnantes et d'arbres sur les îlots cultivés.



• **Catherine et J-M. Genillier (Moissat)**

- restauration du réseau de haies buissonnantes, de bandes herbeuses et d'arbres

● exploitation FARRE

● exploitation FRCIVAM

● exploitation INRA



La preuve par 4

témoignages d'agriculteurs volontaires

Bernard Dupré "Prendre conscience des enjeux liés à la préservation de notre biodiversité"

ALLIER - Target

Installé depuis 1989 en élevage (de bovins race charolaise et d'ovins races Texel et Suffolk) et en polyculture sur 85 ha à Target, dans le bocage bourbonnais, Bernard Dupré avoue redécouvrir son exploitation et l'importance de la biodiversité à travers ce programme. Grâce à l'inventaire effectué par la LPO, une grande diversité d'espèces a été décelée. « Qui aurait cru que le bruant proyer, la pie-grièche écorcheur, le rossignol philomèle, l'hypolaïs polyglotte, la fauvette à tête noire, des jardins ou grisette, la mésange bleue et la mésange charbonnière nichent sur mon exploitation ? Il y a même la huppe fasciée, espèce notée "en déclin" sur la Liste rouge des oiseaux menacés d'Auvergne, c'est étonnant ! ». Il faut dire que son exploitation, avec ses paysages légèrement vallonnés, son réseau de haies dense, ses petits bois feuillus et son ruisseau, présente un terrain favorable à la biodiversité. Membre du CIVAM depuis 2003 et motivé par la volonté de protéger son environnement, M. Dupré est l'un des premiers à s'être porté volontaire pour participer au dispositif "Agriculture et biodiversité". Aujourd'hui, il ne regrette pas son choix. « J'ai toujours essayé d'allier au mieux ma production et le respect de la nature. Le programme « agriculture et biodiversité » donne de bons conseils et des pratiques simples à mettre en place. En tant qu'agriculteur, c'est aussi la volonté de donner l'exemple, aux confrères comme au grand public, qui m'a poussé à m'engager dans ce programme. J'espère que cette démarche va faire prendre conscience des enjeux liés à la préservation de notre biodiversité. Il est temps d'agir, les agriculteurs en ont le pouvoir ! »

→ Priorités pour l'automne 2008 :

- stopper le passage des animaux au travers des haies
- développer les bosquets sur 25 ha, en coin de parcelles, du frêne, des noisetiers, de l'aubépine ou de l'érable champêtre...

Michel Combes "Eviter la disparition de certaines espèces déjà particulièrement menacées !"

CANTAL - Prunet

Adhérent au réseau FARRE depuis 15 ans et Président du FARRE-Cantal depuis 2001, le programme « Agriculture et biodiversité » s'inscrit dans la suite logique de l'engagement de Michel Combes en faveur d'une activité respectueuse de l'environnement. Depuis 1989, il exploite 42 ha en élevage laitier (85 vaches de race Holstein) et en culture de céréales destinées à l'alimentation des bovins à 750 m d'altitude dans la Chataîgneraie, à quelques kilomètres d'Aurillac. Lui qui n'y connaissait rien en oiseaux était surpris d'apprendre l'existence de toutes ces espèces sur son exploitation. « Savoir que si je n'agissais pas maintenant, certaines espèces en voie d'extinction disparaîtraient à jamais, m'a complètement convaincu de la nécessité d'entrer dans le programme ». Adeptes de l'agriculture raisonnée, Michel Combes analyse ses sols pour connaître les besoins de ses cultures et leur apporter ce qu'il faut, ni plus ni moins. Pourtant, la biodiversité sur l'exploitation reste faible en raison du manque de haies et d'arbres, points qui seront vite corrigés. « Ce programme est une nécessité, il faut vraiment y croire. Je suis convaincu des résultats. Si tout le monde fait des efforts, petit à petit, on fera de grandes avancées pour notre environnement. »

→ Priorités pour l'automne 2008 :

- la mise en place de zones refuges, en marge des parcelles, par la plantation d'arbres et de haies buissonnantes

François Vérots "Rappeler les bonnes pratiques agricoles et retrouver les gestes simples"

Située à 13 kms du Puy-en-Velay, l'exploitation de François et Claude Vérots (père et fils), en GAEC depuis 2006, l'exploitation est en Agriculture Biologique depuis 2001. C'est via le réseau FNAB, et plus précisément de Haute-Loire biologique, que François Vérots a pris connaissance du programme. Sur plus de 83 ha, moutons et porcs en plein air sont élevés et nourris par la luzerne et les cultures céréalières de l'exploitation. Terrain très favorable à la biodiversité, sans apport de fertilisation minérale et sans utilisation de phytosanitaires, ici l'alouette des champs et l'alouette lulu ou encore le bruant jaune et le pipit des arbres côtoient la fauvette à tête noire et la fauvette grisette. Passionné par la faune sauvage et surtout les oiseaux, il n'en fallait pas moins pour convaincre cet ancien chasseur de l'utilité du dispositif « Agriculture et biodiversité ». « Il est bon de sensibiliser à la protection de la nature et de rappeler de bonnes pratiques agricoles et retrouver les gestes simples. Personnellement, j'adore les oiseaux. Chaque jour, j'essaie de leur porter une attention particulière. J'aime travailler en entendant le chant des alouettes... Ce n'est qu'une anecdote mais au printemps dernier, j'ai veillé sur une couvée perdue au milieu de la luzerne, en plein fauchage. Sur les conseils de la LPO, nous pratiquons désormais un fauchage centrifuge, de l'intérieur vers l'extérieur, pour laisser le temps aux espèces de se réfugier en bordure de parcelle ».

→ **Priorités pour l'automne 2008 :**

- plantation de haies (mélange de frêne, prunellier et aubépine) en marge de certaines parcelles cultivées

Jean-Michel Genillier "Faire le premier pas pour que tout le monde aille dans le bon sens"

L'exploitation de Jean-Michel Genillier, au cœur de la plaine de la Limagne se compose de 40 ha de polyculture (céréales, légumineuses, pomme de terre, bulbes). Installé depuis 30 ans avec sa femme et en agriculture biologique depuis 1998, il est membre de l'association Bio63, adhérente à Auvergne Biologique, interprofession régionale et à la FNAB. Adepte de la rotation, ses cultures de luzerne, blé et tournesol (remplacées par le colza ou les pommes de terre) changent tous les 3 ans et sont alimentées par de l'engrais « vert » fait maison. Il a tout de suite dit oui au programme « Agriculture et biodiversité » : « J'avais déjà eu l'occasion de travailler avec la LPO, un véritable partenaire de confiance. Ce dialogue entre le monde agricole et les institutionnels est nécessaire pour appliquer de bonnes méthodes. J'apprécie le fait de suivre une logique de terrain, de mettre en œuvre des actions précises qui auront un impact positif sur la biodiversité de mon exploitation. Sur l'exploitation, il s'agira surtout de pallier le manque d'éléments paysagers tels les refuges, les haies et les arbres pour développer la présence des oiseaux. « J'ai pris conscience que si l'on ne fait rien, sur le long terme, on court à l'autodestruction. Il faut faire le premier pas pour donner des idées et que le plus grand nombre aille dans le bon sens. Après tout, on fait tous partie du même monde ».

→ **Priorités pour l'automne 2008 :**

- mise en place d'environ 4000 m² de bandes enherbées autour de 2 parcelles

- la plantation des arbres (pruniers sauvages et noyers) est plutôt prévue pour 2009